EISSN 2260-5029

Synergies Algérie nº 33 – 2025 p. 153-176

Le nom propre, une expression de la langue et de la culture

Hania Akir
Université de Bejaia, Algérie
hania.akir@univ-bejaia.dz
https://orcid.org/0000-0002-1835-5155

Reçu le 16-08-2025 / Évalué le 10-10-2025 / Accepté le 10-11-2025

Résumé
Unité de langue dotée d'une charge culturelle, le nom propre s'affirme, à la fois, comme une expression de la langue et de la culture. Formé dans une langue, celui-ci se prête à une analyse linguistique, à différents niveaux : étymologique, morphologique, lexicale et sémantique, et ce, au même titre que toute autre lexie. À côté de cela, il constitue incontestablement un élément culturel dont les caractéristiques spécifiques se mettent en place à partir des connotations qu'il implique, de son pouvoir évocateur, du référent qu'il désigne et des connaissances auxquelles il renvoie. Apte à s'adapter aux diverses langues et cultures qui l'adoptent, le nom propre se laisse volontiers remodeler afin de continuer à exister, au-delà de la dimension linguistique et culturelle qui l'a créé. Son rôle est indéniable dans l'expression figée où il figure, car il permet de construire un modèle remarquable de combinaison de la langue et de la culture.

Mots-clés : nom propre, langue, culture, symbolique, interprétation

الاسم العلم، تعبير عن اللغة والثقافة

ملخص

الاسم العلم وحدةٌ تنتمي إلى اللغة وترتبط بالثقافة. وهو، في نفس الوقت، تعبيرٌ عن اللغة والثقافة. في علم اللغويات، يُمكن تحليله، كغيره من الكلمات في اللغة، على مستوياتٍ متعددة: اشتقاقية، وصرفية، ومعجمية، ودلالية. ومع ذلك، فهو يُشكل أيضًا عنصرًا ثقافيًا يتميز بخصائص دقيقة، تُمنح له من خلال دلالاته، ومرجعه. يتكيف الاسم العلم مع مختلف اللغات والثقافات ليتمكن من الوجود في لغات وثقافات أخرى غير تلك التي أنتجته. وله دورٌ بالغ الأهمية في التعبيرات الاصطلاحية، لأنه يسمح بتكوين نموذجٍ مُحددٍ لدمج اللغة والثقافة.

الكلمات المفتاحية : اسم علم، اللغة، الثقافة، الرمزية، التفسير.

The proper name, an expression of language and culture

Abstract
The proper name is a unit belonging to the language and linked to culture. It is, then, at the same time, an expression of language and culture. In linguistics, it can be analyzed, like other words in the language, at several levels: etymological, morphological, lexical and semantic. However, it also constitutes a cultural element with precise characteristics, given to it by its connotations, its evocative power, and its referent.

The proper name adapts to various languages and cultures to be able to exist in other languages and cultures than those which created it. It has a very important role in the *Idiomatic* expression where it is found, because it allows the formation of a particular model of combination of language and culture.

Keywords: proper name, language, culture, symbolism, interpretation

Introduction[1]

Le nom propre est construit dans une langue et il est, le plus souvent, révélateur d'une culture. Il est indéfectiblement lié, tant à la langue qui l'a créé, qu'à la culture dont il est le porteur. Qu'il soit anthroponyme ou toponyme, le nom propre est le reflet d'une langue et d'une culture. Il ne serait point saugrenu de le considérer comme une illustration absolue du trait d'union entre langue et culture. S'il semble évident qu'un nom propre, fourni par une langue, est une expression de celle-ci, la présente étude aspire à développer l'idée que celui-ci est assurément une unité lexicale, à part entière, et à expliquer le procédé par lequel il peut être l'objet d'une analyse linguistique. Par ailleurs, il sera question de démontrer qu'un lien important existe entre un nom propre et une culture, à un point tel, que celui-ci puisse se poser, dans certaines situations, comme l'expression de cette dernière. Adhérant au principe de Barthes qui considère que le nom propre est un signe qui s'offre à une exploration et à un déchiffrement, notre contribution s'attellera donc, d'une part, à rappeler qu'il est le produit d'une langue et qu'il fait partie de son objet d'étude, d'autre part, à expliquer dans quelle mesure il peut, dans la langue, comme dans le discours, s'ériger en symbole d'une culture et se doter d'une force symbolique culturelle, pour se faire l'expression d'une pensée. Traitant d'une unité de langue et de sa charge culturelle, à partir d'un ensemble, divers et varié, d'exemples de noms propres, présentés isolément ou dans des constructions langagières rencontrées dans la langue et dans le discours, notre étude vise, d'abord, à attirer l'attention sur la formation de cette lexie spécifique que sont le nom propre et son utilisation singulière, quand ce dernier est doué d'une

[1] Notre contribution est née à la suite d'une communication (du même nom), que nous avons prononcée le 14/11/2023, au colloque international sur « L'enseignement des langues-cultures : outils, approches, pratiques & perspectives », organisé par l'Université de Khenchela. C'est en prenant appui sur les notions de *traduction*, de *connotations*, de *signifiance* et *d'interprétation des noms propres*, traitées dans notre article « De l'interprétation des noms propres en Algérie » (Akir, 2023b), que nous avons établi les sections 2 et 3 du présent article, visant, d'une part, à montrer que le nom propre est une expression culturelle, d'autre part, à s'interroger sur sa capacité de traduction et d'adaptation aux langues diverses.

capacité à exprimer une symbolique culturelle. Elle révèle, ensuite, que le nom propre est disposé à s'intégrer dans différentes langues et cultures qui le reçoivent et l'adoptent, souvent en le remodelant, lui permettant ainsi d'exister et de s'affirmer, à travers d'autres langues et cultures que celles qui lui ont donné naissance. Elle établit, enfin, que sa présence dans les expressions figées laisse émerger la construction d'un modèle, sans pareil, fondé sur la combinaison de la langue et de la culture.

1. Le nom propre : expression de la langue

Le nom propre est avant tout un mot appartenant à une langue donnée ; par conséquent, il est soumis à un examen d'ordre linguistique. Il fait l'objet d'une recherche étymologique, d'une analyse lexicologique et, partant, morphosémantique, qui s'inscrivent dans le cadre d'une étude onomastique, laquelle le traite « de la même manière que les noms du vocabulaire courant proprement dit de la langue[2] », ou comme un mot ordinaire, ayant une origine et un sens. Il est, selon Muret,

> *[…] une forme de langue, un mot formé, comme tous les autres, de voyelles et de consonnes, de phonèmes articulés par les organes de la parole et transmis par l'oreille au cerveau. Il ne saurait donc être étudié autrement qu'un autre mot quelconque, en dehors de la langue dont il fait partie et dont il porte l'empreinte*[3].

L'apport de la linguistique à l'étude du nom propre est de premier ordre et s'affirme à plusieurs niveaux. Discipline linguistique chargée des noms propres, l'onomastique vise à déterminer l'origine de ces derniers et à lever leur opacité sémantique, en remontant à des éléments de la langue qu'elle tente de reconstituer. L'analyse des noms propres passe par l'étude de leur forme et de leur construction. Ainsi, lexicologie, étymologie, sémantique, phonétique, morphologie sont indispensables dans toute étude onomastique.

La recherche de la racine par le biais de l'étymologie joue un rôle important dans l'interprétation des noms propres. L'analyse des morphèmes grammaticaux, des suffixes et des préfixes, n'est pas, non plus, à négliger ; car il ne faut pas oublier que le nom propre, comme n'importe

[2] Lorgu cité par Atoui (1998 : 36).
[3] Muret cité par Rostaing (1997 : 7).

quel autre mot de la langue, peut être sujet à la dérivation et à la composition. Par ailleurs, l'origine des noms propres est à trouver dans des langues diverses, qui bien souvent ont été en contact ; de ces langues en contact, ont pu naître des influences mutuelles pouvant expliquer certaines transformations morphologiques, syntaxiques et phonétiques.

Afin de parvenir à les expliquer, l'onomastique soumet les noms propres à une analyse lexicale, morphologique et morphosyntaxique qui permet de faire ressortir leur structure grammaticale, de mettre en évidence leur forme, leurs formation et composition.

Pour exemplifier cela, examinons *infra* six toponymes algériens[4], relevés dans la région de Béjaïa. Ceux-ci permettent d'attirer l'attention sur le rôle des éléments lexicaux et la place des morphèmes grammaticaux, préfixes et suffixes, ainsi que des morphèmes discontinus, dans la construction de ces noms de lieux :

(1) *Takhribt* : Nom simple, construit à partir de la racine arabe *khrb*, et avec le morphème discontinu du substantif féminin singulier kabyle, que forment le préfixe *t-* et le suffixe *-t (t-…-t)*. Il est le féminin de *akhrib* qui signifie en kabyle « ruine ou bâtisse en ruine » (Dallet, 1982).

(2) *Tiferkine* : Nom simple, construit avec le morphème discontinu du substantif féminin pluriel kabyle, que forment le préfixe *t-* et le suffixe *-ine (t-…-ine)*. *Tiferkine* est le pluriel de *iferki*, dont le sens est « chêne-liège » (Trabut, 1935 : 216), ou encore de *taferka* ou *tafurkets* qui signifient respectivement « champ, parcelle de terrain » et « branche (d'arbre), branche porte-rameaux » (Dallet, 1982).

(3) *Boukhiama* : Nom composé de deux unités : *bou* et *khiama*. L'unité *bou* est définie comme une « particule d'origine berbère, marquant l'appartenance *"l'homme au... ou l'endroit de..."* » (Cheriguen, 1993 : 40). *Khiama* signifie, en arabe algérien « cabane, maisonnette » ; *khiama* vient de l'arabe classique *kheyma* « tente ». Ces deux vocables peuvent être rapprochés du kabyle *akham* « maison ». *Boukhiama* prend donc le sens de

[4] Extraits du corpus du mémoire de magistère, *Étude toponymique de Béjaïa, Tichy et Aokas – Approche sémantique et morphologique*, soutenu par Akir, H., en 2003, à l'Université de Bejaia.

« l'homme à la maisonnette, à la tente » ou encore « endroit où se trouve la maisonnette, la tente ».

(4) *Ighil Igrane* : nom composé de deux unités. Le terme *ighil* signifie en berbère « bras » ; en toponymie, il sert à désigner « une colline » ou « une montagne en forme de bras » (*Ibid*. : 148). Le terme berbère *igeran* est le pluriel de *iger* « champ ». *Ighil Igrane* veut dire « colline des champs ».

(5) *Ighil El Bordj* : nom composé de trois unités, à savoir *ighil* (voir *supra*), l'article défini arabe *el* et *bordj*, nom arabe signifiant « le château, la forteresse ». *Ighil El Bordj* signifie donc « colline du château », « colline sur laquelle se trouve le château ».

(6) *Adrar Béni Guendouz* : nom composé de trois unités. Le vocable berbère *adrar* a le sens de « montagne ». Le terme arabe *béni* est le pluriel de *ben* signifiant « fils » ; il apparaît dans les formes de désignation qui se rapportent à une tribu ou à une relation de parenté. Le terme *genduz* vient du kabyle *agenduz*, c'est-à-dire « veau ». Ainsi, *Adrar Béni Guendouz* prend le sens de « montagne des fils du veau » et, par extension, « montagnes des gens (de la tribu) du veau », ou encore « montagne des éleveurs de veaux ».

L'observation de ces six toponymes, donnés comme exemples, permet de comprendre la façon dont « chacun des éléments lexicaux et grammaticaux susdits, par leurs différentes déclinaisons, contribue à expliquer la construction des noms propres qui les abritent, fournissant les données de l'analyse morphologique, morphosyntaxique et lexicale, qu'exige toute étude onomastique. » (Akir, 2023a : 304).

Si les toponymes présentés *supra* trouvent leur origine dans des langues différentes,

> *[…] c'est toujours par le biais de l'étymologie, donc en remontant à l'origine du nom propre, à « sa source », que l'onomastique établit son appartenance linguistique et son sens lexical, un sens que le changement de catégorie (passage de la catégorie du nom commun ou de l'adjectif à celle du nom propre), opéré dans le temps, n'affecte nullement.* (Akir, 2023a : 305).

En réalité, les noms propres ne sont que des mots qui se sont perpétués de génération en génération, même si, fréquemment, les déformations,

engendrées par certains changements dans la langue, au fil du temps, rend leur signification opaque.

Les exemples passés en revue, plus haut, montrent clairement que le nom propre est une unité de la langue qui s'analyse linguistiquement, au même titre que toute autre lexie ordinaire, et pour laquelle doit s'effectuer une quête étymologique qui permettra d'en déterminer l'origine, et d'en fixer le sens. Le but de l'onomastique est précisément de tenter de reconstituer le terme qui, à l'origine, a généré le nom propre et d'établir son sens.

Cela étant, il est évident que le nom propre est une expression de la langue. Appartenant au lexique d'une langue, le plus souvent en tant que nom commun ou adjectif qualificatif, il « finit par *passer le seuil du nom propre*, pour accéder au statut de nom propre » (Akir, 2023a : 304). Ainsi, en dépit du fait que Saussure ait évacué le nom propre de l'étude du système de la langue, le considérant alors comme étant de l'ordre de l'extralinguistique, aujourd'hui, l'idée que le nom propre constitue un objet linguistique n'est plus à prouver.

En somme, en matière d'onomastique, la linguistique est omniprésente puisqu'il s'agit toujours de traiter des unités de la langue. Pourtant, si l'onomastique s'appuie avant tout sur cette dernière, elle est en étroite relation avec la culture, la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie. Elle est présente dans les rapports sociaux, car en général l'usage des noms propres est déterminé par la société. On voit alors que religions, croyances, traditions, relations de parenté, et bien d'autres éléments encore, entrent en jeu dans la création et l'attribution des noms propres. Ceci explique le fait que le nom propre se trouve au « carrefour » de plusieurs études, et qu'il représente une sorte de pont entre langue, culture et société. En effet, des préoccupations profondes de la société se révèlent à travers ses noms propres, à la fois produit et reflet de celle-ci, de son histoire, de sa langue et de sa culture. L'étude des noms propres permet de détecter certaines cultures présentes sur un territoire, même lorsque celles-ci remontent à un passé lointain. Parallèlement à cela, il faut reconnaître que l'étude des noms propres fait appel à la psychologie sociale, dans le sens où toutes les

désignations des êtres et des lieux constituent des éléments d'informations, plus que nécessaires pour comprendre *l'âme d'un peuple*[5].

In fine, au-delà de l'analyse des mots, il y a dans l'étude onomastique, une volonté de découvrir les tendances de la société qui nomme ; les noms propres étant un reflet de la société, ils expriment les aspirations et les besoins de celle-ci. Cette étude « raconte » la société ; à travers elle, il est possible de lire la culture, les évolutions et les préoccupations sociales. Par conséquent, elle contribue à faire connaître une société et sa culture. Voilà pourquoi, « le système onomastique apparaît, en fait, comme une double grille de lecture de la société et de la culture dont il participe » (Bromberger, 1982 : 122). Force est de constater alors que si l'acte de dénomination est en rapport direct avec la langue, il l'est aussi avec la culture liée à celle-ci, car langue et culture sont indissociables.

2. Le nom propre : expression de la culture

Si les noms propres constituent l'objet d'étude de l'onomastique, celle-ci les analyse isolément, sans jamais se préoccuper du contexte qui les emploie. Elle ne s'intéresse ni à leur fonctionnement syntagmatique et phrastique, ni aux diverses constructions et interprétations découlant de celui-ci, et dont se soucient précisément grammairiens et linguistes. Le sens que le nom propre est en mesure de produire en contexte n'est pas un sens lexical, car il reflète, plus souvent, des aspects culturels et sociaux, que des normes linguistiques. Ce sens, qui ne se construit pas comme celui des autres unités lexicales, s'élabore à partir de connaissances culturelles, d'un savoir encyclopédique, de connotations, d'associations d'idées, de l'extralinguistique, faisant ainsi du nom propre, un indice et un indicateur culturels. De ce fait, le nom propre s'affirme comme une marque conventionnelle d'identification culturelle.

Certes, les noms propres sont avant tout des unités de langue. Régulièrement connotés, ils créent des associations d'idées et revêtent un caractère informatif. Ils signifient de manière connotative, parce qu'ils rappellent des connaissances encyclopédiques. Ces connotations, ces

[5] Expression utilisée par Baylon & Fabre.

associations d'idées et ces représentations qu'un nom propre donné évoque dans une communauté, sont réunies dans ce que Galisson appelle *la charge culturelle partagée*. Pour illustrer cela, plus bas, de (7) à (19), des exemples de noms propres plus ou moins connus, ont été choisis, car ils sont doués d'un « pouvoir évocateur[6] » en relation avec une culture. Dans cette optique, Le Bihan explique que « par rapport au nom commun, le nom propre, et parce qu'il participe justement à une histoire ou à un mythe, a un grand pouvoir d'évocation » (2006 : 13).

Les noms propres constituent des repères de mémoire, de valeurs, de cultures, qui contribuent au fonctionnement du processus d'identification des peuples. Ce sont des mots puisés dans le vocabulaire d'une langue, qui désignent l'identité et la culture que porte un être ou un espace. Les populations nomment leur entourage (êtres et espaces) dans une langue donnée, et donc par rapport à une culture correspondant à cette langue. Ainsi, le nom propre peut fournir des renseignements, d'une part, sur la langue et la culture du nommant, d'autre part, sur le référent auquel il renvoie.

Observons à ce propos les cinq séries d'exemples de prénoms ci-dessous :

(7) *Aksil*, *Ghiles, Yugurthen.*

(8) *Erwan, Gwenn, Nolwenn*[7].

(9) *Aboubaker, Mohammed*, *Nour-el-Islem.*

(10) *Christine*, *Jean-Noël*, *Marie.*

(11) *David*, *Salomon*, *Jacob*.

Les prénoms formant chacune des séries (7), (8), (9), (10) et (11) « disent » une culture, ils indiquent l'origine ou l'ethnie de leur porteur, ainsi que la spiritualité et la tendance du nommant, c'est-à-dire de celui qui fait le choix de ces prénoms. Ces derniers constituent des indices culturels,

[6] Concept traité par Akir (2018 : 16-18)

[7] Les noms propres figurant dans les exemples (8), (11), (13), (14), (21), (21)', (22), (22)' (23), (23)', (24), (24)', (25), (25)', (26), (26)' sont fournis par Akir (2018).

identitaires voire idéologiques, et se présentent alors comme des terrains propices à certaines formes d'interprétation.

Dans (7) et (8), les prénoms affirment une identité, respectivement, berbère et bretonne ; attribués encore régulièrement de nos jours, ils répondent à un besoin de garder un lien avec le passé et les origines, de préserver et de transmettre aux générations suivantes l'identité, la culture et l'appartenance régionales. Parallèlement à cela, il est fréquent, chez des croyants de confession musulmane, chrétienne ou juive, que l'affirmation d'une foi religieuse et spirituelle s'exprime par l'acte de prénommer les enfants avec des noms tels que ceux des séries (9) pour les premiers, (10) pour les deuxièmes et (11) pour les troisièmes.

Il y a dans l'acte de dénomination, par le type de prénoms donnés en exemples dans les cinq séries ci-dessus, un attachement certain à la tradition, à la culture et à la religion, qui reflète une forme de conservatisme dont la société refuse de se défaire, faisant ainsi du mot qu'est le nom propre un lieu particulier de références culturelle, ethnique ou religieuse.

Grâce à leur pouvoir évocateur, ces prénoms se trouvent chargés de sens ; un sens différent de celui des autres éléments du lexique, car ce n'est pas un sens lexical, mais un sens qui fait appel à l'extralinguistique, à des connaissances culturelles, à des associations d'idées, et à des connotations liées à la forme du nom propre, c'est-à-dire à son signifiant, comme le montrent les anthroponymes de la série (12) :

(12) *Abdelkader, Gonzales*, *Martin*.

Ces prénoms ou patronymes comportent, respectivement, les connotations ethniques et culturelles : « arabe et musulman », « espagnol », « français ». Celles-ci ne découlent en aucun cas des référents de ces noms propres mais de leur forme. On retrouve aussi cela dans les exemples ci-dessous, dans lesquels l'interprétation des noms propres résulte uniquement d'associations d'idées et de connotations :

(13) Les étudiants *César* et *Marc-Antoine* préparent, avec passion, leur exposé d'histoire, sur l'empire romain.

(14) Les plats de *Panzani*, vous font voyager en Italie !

Dans (13) et (14), « les prénoms *César* et *Marc-Antoine* connotent la romanité, […] l'ergonyme *Panzani* l'italianité » (Akir, 2018 : 54). Dans ces énoncés, les cultures romaine et italienne naissent des rapprochements d'idées qui se créent à partir de la forme de ces noms propres, sans se préoccuper de leur référent initial (Jules César, Marc Antoine, Panzani).

Souvent révélateur d'une culture, il arrive fréquemment que, dans le discours, le nom propre se charge de connotations, pour « indiquer une appartenance ethnique et afficher une ségrégation raciale avérée » (Akir, 2015 : 24), comme le montre l'exemple *infra* :

(15) *Un Mohammed* ou *une Fatima* ne peuvent pas être Français, voyons !

L'énoncé *supra* présente des propos racistes et condescendants, à l'égard des musulmans et des Arabes. Il s'agit d'un emploi du nom propre en antonomase, car les prénoms *Mohammed* et *Fatima*, précédés d'un déterminant, ne désignent plus des personnes s'appelant Mohammed ou Fatima, mais prennent pour sens « homme musulman et femme musulmane ». Selon Akir (2015 : 25), ce sens découle de ce que, ces prénoms, naguère très fréquents dans le milieu arabo-musulman, étaient attribués, par la communauté française ségrégationniste de l'époque coloniale, aux hommes et aux femmes arabes. L'énoncé (15) révèle que les noms propres peuvent être employés prédicativement par un locuteur, sans que ce dernier ne connaisse les particuliers porteurs de ces noms ; possédant dans sa compétence le sens d'*un Mohammed* et d'*une Fatima*, il sait que, dans le contexte en question, *un Mohammed* et *une Fatima* signifient « un(e) musulman(e), voire un(e) Arabe, un(e) Maghrébin(e) ou un(e) Africain(e) ». Akir précise que « le locuteur a appris le sens de ce nom propre. Ce type d'utilisation ne nécessite pas de connaissances extralinguistiques sur le porteur du nom propre » (2021 : 120) et cela prouve bien que cette utilisation implique des facteurs culturels, identitaires et ethniques.

Dans l'énoncé (15), les prénoms *Mohammed* et *Fatima* représentent une sorte de « noms génériques chargés de marquer une origine et une appartenance ethniques avérées » (Akir, 2023b : 149), dans le but de signaler la ségrégation entre Européens et Arabes. L'identité arabo-musulmane est fixée par le truchement d'un prénom, indicateur de l'origine

ethnique. Celui-ci a une fonction classificatoire qui inscrit son porteur dans un réseau identitaire. Dans cette optique, Leroy estime que le fonctionnement sémantique du prénom est en relation avec des paramètres identitaires et ethniques ; elle affirme que « le choix dont le prénom fait l'objet en fait un enjeu identitaire et signifiant particulièrement important » (2006 : 29). Ainsi, l'énoncé (15) met en évidence le pouvoir discriminant du nom propre, car comme l'explique Diaz (1996 : 266), la dénomination implique une place et un classement sur l'échiquier social. Cela est confirmé par Akin (1999 : 52) qui voit dans les noms propres de puissants moyens d'identification sociale, culturelle et ethnique permettant un positionnement identitaire. L'emploi des prénoms *Mohammed* et *Fatima* fait ressortir l'impact social d'une dénomination ainsi qu'un processus d'identification. À ce propos, Akir (2023b : 148) explique que, une fois l'acte de dénomination accompli, le nom propre a pour but non seulement l'identification de son porteur, mais aussi la construction de l'idée que le monde se fait de lui (*Mohammed* et *Fatima* = des Arabes, des Maghrébins, des musulmans). Chacun de ces prénoms est typique de la culture arabo-musulmane ; tel qu'il est employé dans (15), il permet, selon Vaxelaire, de « concentrer sur lui tous les participants de cette culture », [d'autant que] les noms et les prénoms gardent généralement une trace de leur origine géographique et forment donc un outil maniable pour désigner les membres d'une nation. » (2005 : 238-239). L'énoncé ci-dessous explicite parfaitement cela et témoigne de l'aptitude du nom propre à une certaine forme de qualification et d'identification :

(16) Il est Français, *Rodriguez* !

> L'énoncé (16) met en présence le patronyme espagnol *Rodriguez* et la qualité de *Français*, dans le but de créer un contraste. Dans cette construction particulière, *Rodriguez*, nom typiquement espagnol, est utilisé au second degré pour marquer une origine espagnole. Dans ce contexte, le nom propre *Rodriguez* équivaut au nom ethnique *Espagnol*. Akir rappelle que
>
> > *Le contexte revêt donc une importance capitale dans l'interprétation correcte de ce type de constructions, [il] permet de comprendre que le référent visé n'est pas celui normalement désigné par le nom propre, et que la dénotation de ce dernier n'est pas littérale* (2020 : 227).

Ainsi, l'exemple (16) présente un emploi du nom propre qui produit un effet stylistique, l'attention se trouvant déviée du référent lui-même vers son nom propre, en l'occurrence, *Rodriguez*, dont le rôle est d'indiquer une ethnie. Dans ces conditions, (16) prend le sens de (16)' :

(16)' Il est Français, *l'Espagnol* !

En conséquence, à travers le patronyme *Rodriguez*, l'énoncé (16) exprime, à la fois, une origine, une identité, une culture et une civilisation espagnoles ; en somme, ce nom constitue une référence à une appartenance nationale espagnole, volontairement mise en avant.

Dans les exemples[8] *infra*, des noms propres servent à mettre en évidence certaines idées reflétant la pensée et la culture d'une époque ; ils permettent de déceler les tendances, les préoccupations, les orientations idéologiques, culturelles et sociales d'une époque.

(17) *Brua*, *Fréminville*, *Grenier*, *Camus*, *Roblès*, *Roy* nous persuadaient que nous étions les jeunes dieux de ce rivage.

(18) *Louis Lecoq*, *Louis Bertrand*, *Robert Randau* magnifièrent la geste truculente des pionniers.

(19) *Audisio* nous assurait de l'éternelle jeunesse de la Méditerranée.

Les énoncés ci-dessus abritent des noms d'écrivains français d'Algérie (ou ayant vécu en Algérie) qui, à leur époque, ont profondément impacté la pensée culturelle et la réflexion sociopolitique. Selon Akir (2020 : 244), ces auteurs se sont posés comme des références incontournables, eu égard, dans (17), à leur talent et à la qualité de leurs œuvres peignant leur propre perception de la réalité algérienne, dans (18), à leur émergence en tant que premiers écrivains français d'Algérie, dans (19), à une volonté certaine de créer un environnement littéraire, intellectuel et culturel méditerranéen, riche de sa diversité, de mettre en avant cette pluralité des cultures spécifique aux populations de la Méditerranée eurafricaine. Par l'usage de ces noms propres d'intellectuels avérés, se manifeste un souci de

[8] Extraits du roman de Sénac, J., *Ébauche du père – Pour en finir avec l'enfance*, relevés par Akir (2020 : 244).

promouvoir une mixité culturelle particulière à la région méditerranéenne. Ces noms sont des marqueurs idéologiques, sur lesquels s'appuient les énoncés (17), (18), (19), afin de mettre l'accent sur des réalités et renforcer l'orientation culturelle donnée au discours qui les emploie. Cela confirme que les noms connus « ont donc forcément un sens associatif et peuvent faire l'objet, dans le discours, d'un usage associatif, connotatif. » (Akir, 2015 : 29-30). En effet, l'ensemble des énoncés (13), (14), (17), (18), (19) montre que les noms propres célèbres sont dotés d'une identité extratextuelle précise, et introduisent une symbolique culturelle dans le contexte qui les emploie : « plus ou moins connus [ils] créent des associations d'idées ; fortement connotés, ils peuvent alors devenir qualifiants » (*Ibid*. : 24). Leur notoriété génère toujours du sens en situation d'énonciation, « car ils sont porteurs d'informations d'ordre historique, politique, culturel, etc. » (*Ibid*. : 17).

Si la fonction première d'un nom propre, est avant tout de désigner et de référer, nous avons pu observer, à travers les exemples (13), (14), (15), (16), (17), (18), (19), que les associations culturelles que celui-ci véhicule sont indispensables à la compréhension de l'énoncé dans lequel il se trouve. Récanati (1983 : 118) explique, à ce propos, qu'un nom propre peut être désignateur rigide et signifier de manière connotative, car il revêt un caractère informatif. Pour Akir, cela conduit nécessairement

> *[…] à tenir compte des différents types d'effets sémantiques associés au nom propre dans les énoncés et à observer comment ces effets se rattachent à la relation référentielle initiale. Toutefois, il nous paraît important de préciser que la sémantique dont nous parlons […] ne vise pas une théorie linguistique du sens des noms propres, mais une interprétation des emplois des noms propres en contexte* (2020 : 224).

Ces derniers sont justement employés en contexte afin de créer du sens dans un discours visant une réalité culturelle, sociale, politique, idéologique, etc. « Grâce à leur puissance évocatrice et à la concaténation des images associées qui en découlent, dotés d'une charge signifiante et/ou connotative qui fonde leur expressivité » (Akir, 2020 : 247), les noms propres tracent un paysage discursif et participent au développement du sens des énoncés qui les abritent. C'est ainsi que dans les exemples de constructions langagières observés plus haut, il est fait usage de noms

propres chargés de significations symboliques, dont la vocation est l'expression d'une culture.

Bréal (1976 : 183) affirme que « si l'on classait les noms d'après la quantité d'idées qu'ils éveillent, les noms propres devraient être en tête, car ils sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels ». Nombreux sont les noms propres qui dans un texte, sont porteurs d'informations et dressent un cadre référentiel ; ils mettent en avant une réalité, une société, une culture, en véhiculant des éléments de compréhension révélant de ces dernières. Considéré dans des énoncés ou isolément, le nom propre, par son pouvoir évocateur, fait appel à des images puisées dans un savoir encyclopédique et des connaissances culturelles. Il est, sans nul doute, porteur d'une symbolique culturelle.

3. Le nom propre adapté aux langues et aux cultures

La question du nom propre dont la forme originale est altérée et adaptée aux différentes langues et cultures mérite d'être soulevée. Le phénomène d'adaptation des noms propres, en fonction de la langue et de la culture qui les emploient, est fréquent. En effet, il n'est pas rare de constater que des noms de personnages religieux, historiques, de héros de la littérature de jeunesse et de dessins animés changent de forme, c'est-à-dire de « signifiant », pour les besoins d'une adaptation étrangère. Ces noms ne sont pas traduits mais adaptés à d'autres langues et cultures que celles dont ils sont le fruit. Par sa capacité d'adaptation à la diversité des langues et cultures, le nom propre se fait un élément de l'expression de la pluralité linguistique et culturelle.

En Kabylie, des toponymes berbères ont été adaptés à la langue arabe. Le contact des langues qu'a impliqué la présence arabe en Afrique du Nord a eu de multiples conséquences, dont les changements onomastiques qui se sont produits sur les plans toponymique et anthroponymique. En sont de parfaites illustrations, les noms de lieux kabyles de l'exemple (20) qui apparaissent, respectivement, sous leur forme arabisée dans l'exemple (20)', ainsi que les noms arabes de personnes, dans l'exemple (21), qui subissent des transformations, pour donner en kabyle, respectivement, les noms de l'exemple (21)'.

(20) *Iazzouguen*, *Iberbachen*, *Ichelaten*, *Iwadiyen*.

(20)' *Azazga*, *Barbacha*, *Chellata, Ouadhia*[9].

(21) *Mohammed* et sa variante *M'hammed*, *Yakout*, *Saïd* et son féminin *Saïda.*

(21)' *Mohand* et sa variante *M'hand*, *Tayakout*, *Isaâd* et son féminin *Tassaadit.*

On constate, à travers les exemples (21) et (21)', qu'un prénom a la possibilité de revêtir une forme nationale ou une forme régionale. Par ailleurs, c'est aussi dans cette optique que des prénoms bibliques, tels que ceux qui composent l'exemple (22), se voient adaptés pour apparaître, respectivement, sous les formes arabes figurant dans (22)', indiquant, *de facto*, le passage de la culture judéo-chrétienne à la culture musulmane.

(22) *Aaron*, *Abraham*, *David*, *Isaac*, *Ismaël*, *Jacob*, *Jean*, *Jésus*, *Job*, *Joseph*, *Marie*, *Moïse*, *Noé*, *Salomon.*

(22)' *Haroun*, *Ibrahim* et ses variantes *Brahim* et *Brahem*, *Daoud*, *Ishak*, *Ismaïl* et sa variante *Smaïl*, *Yakoub*, *Yahia*, *Aïssa*, *Youb*, *Youssef*, *Meriem* et ses variantes *Meryam*, *Maryam* et *Meryama*, *Moussa*, *Nouh*, *Souleyman* et sa variante *Slimane*.

La présence de ces diverses formes de prénoms à caractère religieux, présentées dans (22) et (22)', sur le sol algérien, par exemple, a été rendue possible par la cohabitation des langues française, hébraïque et arabe, reflet des cultures judéo-chrétienne et musulmane, à l'époque de l'Algérie française. Du reste, si Cheriguen (1993) explique que, implanté dans la vie sociale, l'aspect religieux qui caractérise la culture de l'Afrique du Nord a ancré en elle des croyances profondes, tant à travers l'Islam, qu'à travers le Judaïsme et le Christianisme, il semble évident que celles-ci se manifestent aussi à travers les appellations que constituent les séries de prénoms recensés dans (22) et (22)'.

[9] Les Français en ont fait *Les Ouadhias*.

En outre, on remarque qu'il y a des noms propres de lieux ou de personnes, dont les référents sont mondialement connus, qui sont représentés par des formes différentes, construites dans des langues étrangères. Observons à cet égard, les noms figurant dans l'exemple (23)', qui, respectivement, constituent, dans leur grande majorité, une adaptation française des noms arabes formant l'exemple (23).

(23) *Mohammed, Abou Abdellah*, *Salaheddine*, *Mekka*, *El Madina*, *El Djazaïr*, *Loubnan*, *Tounès*, *El Maghrib*, *Taraboulous*.

(23)' *Mahomet*, *Boabdil*[10], *Saladin*, *La Mecque*, *Médine*, *Alger* et *Algérie*, *Liban*, *Tunis* et *Tunisie*, *Maroc*, *Tripoli*[11].

> *Ces noms de villes, de pays, de personnages, historiques ou religieux, parce qu'ils désignent des référents connus et dotés d'une renommée universelle, présentent des versions étrangères correspondant aux formes originales. Celles-là semblent répondre à un besoin d'euphonie et de consonance exigé par la langue étrangère qui utilise régulièrement ces noms, et de ce fait, tente de les adapter au mieux à son système phonétique. Cependant, cette forme de « traduction » des noms propres, obtenue par translittération, conduit parfois à des noms dont la morphologie et la prononciation sont très éloignées de celles observées initialement* (Akir, 2018 : 12).

Sachant que les noms propres de lieux et de personnages de la littérature sont analysés sur le plan lexico-sémantique par l'onomastique littéraire, il importe de préciser que ces noms fictifs se trouvent aussi parfois adaptés à la langue dans laquelle une œuvre littéraire est traduite. Pour illustrer cela, arrêtons-nous aux exemples, ci-dessous, de noms de héros célèbres de littérature enfantine et de dessins animés, qui montrent le passage d'un nom construit dans la langue dans laquelle l'œuvre a été produite vers un autre nom formé dans une langue différente, ou adapté à celle-ci.

(24) *Hutchi*

(24)' *Bachar*

[10] *Boabdil* est la version castillane de *Abou Abdellah.*
[11] *Tripoli* est la version italienne de *Trablès*.

(25) *Grendeizer*

(25)' *Goldorak*

(26) *Emilie*, *Maya*

(26)' *Amina*, *Zina*

Les formes japonaises (24) et (25), *Hutchi* et *Grendeizer*, noms des héros de deux dessins animés[12], deviennent, respectivement, (24)' et (25)' : *Bachar* dans la version arabe du dessin animé et *Goldorak* dans sa version française. Néanmoins, il faut souligner que les noms *Hutchi* et *Grendeizer* conservent leur forme originale, dans l'adaptation française pour le premier, et dans l'adaptation arabe pour le second.

Dans (26), *Emilie* et *Maya*[13], formes françaises des noms de deux héroïnes de la littérature de jeunesse[14], se transforment, respectivement, dans la version arabisée en (26)' : *Amina* et *Zina*

Les exemples (24) & (24)', (25) & (25)', (26) & (26)' révèlent que la langue et la culture d'origine des noms propres figurant dans une œuvre-source ne sont pas systématiquement effacées lors de la réalisation de versions étrangères de cette dernière, qui ne subit pas nécessairement un « phénomène d'assimilation ». En conséquence, d'une langue à une autre et d'une culture à une autre, le nom propre peut demeurer inchangé ou se transformer. Klein-Lataud estime qu'il y a là une « naturalisation du nom propre ou son maintien dans son altérité » (1996 : 178), expliquant que la première est une sorte de « jeu subtil, à la fois décalage et recréation, que témoigne le nom propre » (*ibid.* : 180), pour se fondre dans l'environnement linguistique et culturel dans lequel il est destiné à être employé, alors que le second constitue un « vestige attestant dans le texte d'arrivée, par sa présence opaque et obstinée, l'existence du texte de départ » (*ibid.* : 169). Quand une « re-création » s'impose dans une traduction ou une adaptation du nom propre, l'onomasiologie intervient pour fournir un traitement similaire à celui utilisé dans la création du nom propre initial, afin que le

[12] *Hutchi, le petit prince orphelin* et *Goldorak*.
[13] *Maya* est la forme française du nom allemand *Maja*.
[14] *Emilie Jolie* et *Maya l'abeille*.

nom propre traduit ou adapté puisse remplir une fonction identique à celle du nom propre dans l'œuvre originale.

En fin de compte, il semblerait que les noms propres se soumettent à la traduction, à la translittération, à l'adaptation linguistique et culturelle ; celles-ci les chargent de connotations relatives à la langue et à la culture qui les reçoivent, les façonnent, les remodèlent ou les recréent, pour les faire vivre en leur sein.

Objet de mutations liées, depuis toujours, aux sociétés, à leurs langues et à leurs cultures, le nom propre s'érige en indicateur identitaire. Il porte les stigmates d'une langue, d'une culture, d'une religion, d'une civilisation, voire d'une idéologie. Participant à la conservation d'un patrimoine culturel « il est aussi porteur de projets de sociétés […], distinguant le local de l'Oriental et de l'Occidental » (Sini, 2015 : 7). Cependant, si le nom propre peut être considéré comme une composante fondamentale des questions linguistiques et culturelles, il est prédisposé à une adaptation morphologique, phonétique et parfois sémantique, dans le but d'être ajusté aux langues et cultures qui l'adoptent. Néanmoins, les modalités de sa transmission, lors de son basculement dans un environnement autre que celui qui l'a créé, ne sont pas stables, d'où la complexité du processus d'adaptation-adoption du nom propre, qui souvent se démarque ou s'éloigne de sa construction initiale, mais rarement la renie complètement.

4. Le nom propre dans l'expression figée : un modèle de combinaison de langue et culture

En français, l'expression figée[15] construite avec un nom propre est un modèle de combinaison de la langue et de la culture, digne d'être mis en lumière. Employée tant dans la langue parlée que dans la langue écrite, l'expression figée abritant un nom propre se trouve chargée de connotations culturelles ; elle reflète parfaitement le rapport entre la langue et la culture. Élément non négligeable du domaine linguistique, ce type d'expression, par le biais des connotations qu'il implique, est lié à des marqueurs culturels, identitaires, nationaux, régionaux, religieux, etc.

[15] Voir Akir (2024).

Cette forme d'expression figée, propice aux interprétations figurées, crée des effets sémantiques très particuliers. Le sens figuré, consubstantiel à toute expression figée, se renforce par la présence d'un nom propre qui, dans cet emploi peu conventionnel, s'inscrit dans un fonctionnement stylistique spécifique.

« Une expression figée est une unité phraséologique constituée de plusieurs mots, contigus ou non, qui présentent un certain degré de figement sémantique, un certain degré de figement lexical et un certain degré de fixité morphosyntaxique » (Lamiroy, 2008 : 12). Cependant, l'opacité sémantique caractérisant l'expression figée et le nom propre, fait que leur association engendre une image des plus expressives et des plus éloquentes. Il s'agit là d'un procédé rhétorique qui se construit à deux niveaux : linguistique et culturel.

Akir considère que les expressions figées construites à partir d'un nom propre, se caractérisent par le fait que pour parler d'une réalité, elles se réfèrent à une autre réalité, permettant ainsi au nom propre de « déployer toute son originalité. […] Celui-ci y apparaît, le plus souvent, en tant que modèle qui sert à l'interprétation de la construction qui l'utilise » (2024 : 12). Cela est attesté par les expressions données en exemples ci-dessous :

(27) Un baiser de *Judas*.

(28) Les yeux de *Chimène*.

Dans chaque expression figée ci-dessus, le porteur du nom propre est un personnage notoire, dont les caractéristiques lui confèrent un statut de modèle ou de référence ; du reste, c'est cette célébrité qui conduit à l'enregistrement dans la langue de ce type d'expressions. En effet, dans (27) et (28), les noms propres *Judas* et *Chimène* réfèrent respectivement à deux figures universellement connues : l'apôtre de Jésus de Nazareth, Judas Iscariote, qui l'a trahi, selon *le Nouveau Testament*, dans la culture et la tradition chrétiennes et le personnage de Chimène, jeune femme profondément éprise de Rodrigue, en dépit du drame qui la frappe, dans la pièce théâtrale *Le Cid* de Corneille.

Toutefois, il est important de se rendre compte que, en dépit de la célébrité de l'être désigné, garantissant sa qualité de référent unique, le

nom propre ne renvoie pas à cet être, dans la mesure où l'expression figée cible plutôt l'établissement d'une image représentant l'environnement et la spécificité de l'être en question, construisant ainsi un sens figuré.

Par ailleurs, pour montrer le degré d'expressivité des noms propres, dans les expressions figées (27) et (28), on peut tenter de commuter, respectivement, *Judas* et *Chimène* par les noms communs *traitre* et *amoureuse*, comme dans (27)' et (28)'.

*(27)' Un baiser de *traitre*.

*(28)' Les yeux d'*amoureuse*.

Bien que les noms communs *traitre* et *amoureuse* constituent, en l'occurrence, des équivalents sémantiques des noms propres *Judas* et *Chimène*, ils n'apportent pas la même force rhétorique aux constructions qui les emploient. Il semble évident que l'effet stylistique dans les expressions figées (27) et (28) est plus intense que dans (27)' et (28)', dont la vigueur expressive se voit nettement atténuée.

Outre l'expressivité marquante qu'il apporte, cet emploi stylistique du nom propre, apte à remplacer un nom commun, permet une rentabilité rhétorique, qui naît de la combinaison de la langue et de la culture. En effet, (27) et (28) sont des constructions de la langue française, en mesure de produire du sens, uniquement parce qu'elles requièrent des connaissances encyclopédiques et culturelles. C'est ainsi que

> *[…] grâce à une certaine notoriété dont jouit le nom propre, par le truchement de l'image d'un référent célèbre, un rôle social complexe se trouve décrit en peu de mots. Les propriétés retenues de ce nom propre ne sont pas celles d'un emploi référentiel mais plutôt des propriétés caractéristiques, relatives à une image particulière de son référent initial, nécessairement bien connu dans la communauté linguistique et exploitées pour la formation de l'expression figée en question »* (Akir, 2024 : 22-23).

Le processus d'interprétation des constructions spécifiques de la langue française (27) et (28) qui se met en place fait appel, respectivement, à des éléments de la culture religieuse judéo-chrétienne et de la culture littéraire française. Ce sont justement ces derniers qui dotent ces constructions de la langue de richesses expressives.

L'emploi d'un nom propre dans une expression figée est un exemple caractéristique de la possibilité de créer des effets sémantiques idiosyncrasiques, résultant de la combinaison spécifique des deux composantes que sont la langue et la culture ; il montre la force du lien entre celles-ci. Ce type d'expression s'affirme comme le lieu où, d'une part, la langue autorise la culture à s'exprimer, d'autre part, la culture rehausse le pouvoir expressif de la langue. L'aspect culturel auquel renvoie l'image véhiculée par le nom propre vient décupler le style imagé inhérent à cette construction singulière de la langue qu'est l'expression figée. Ce lien entre langue et culture, au fondement de la formation des expressions figées avec un nom propre, fait que ces dernières sont significatives, éloquentes et pittoresques.

Conclusion

Objet linguistique ouvert sur le monde, ses langues et ses cultures, le nom propre est une marque conventionnelle d'identification linguistique et culturelle ; celui-ci est pourvu d'un poids culturel, qui lui permet de faire sens et atteste alors d'une vivacité linguistique avérée.

Tout au long de notre étude, différents exemples révèlent que cette dénomination, ce mot, cette unité lexicale, cette expression de la langue, qu'est le nom propre possède l'aptitude de « dire » une culture. Doté d'une capacité d'adaptation aux multiples langues et cultures qui choisissent de l'assimiler à leur système, sous des formes plus ou moins modifiées, le nom propre se trouve alors parfois transformé, pour « vivre » dans des langues et cultures dont il n'est pas originaire. Sa fonction, exceptionnelle, dans les expressions figées rend possible la création de faits linguistiques originaux naissant de l'association des composantes *langue* et *culture*.

Le nom propre est doué d'un pouvoir évocateur qui lui permet de se faire, à certains moments, l'expression d'une culture dont il est représentatif. Porteur d'une symbolique culturelle, parce qu'il est, à la fois, repère, reflet et référence culturels, le nom propre ne peut pas être neutre ; il porte malgré lui une charge idéologique indiquant son ancrage linguistique, ethnique, culturel, religieux, social, etc. Du reste, dans toutes les constructions exemplifiant notre propos, le nom propre est considéré

dans sa fonction symbolique et non dans sa fonction désignative ; une fonction symbolique qui se trouve associée à une démarche d'identification culturelle. Langue et discours se servent de certains noms propres comme symbole d'une culture, car ceux-ci marquent une reconnaissance, une appartenance et un attachement culturels, et possèdent, en conséquence, un pouvoir d'affirmation culturelle.

En définitive, notre contribution met en exergue l'idée que les noms propres sont porteurs d'une richesse culturelle exprimée dans la langue et dans le discours qui les emploient. Placé au centre d'une analyse aux niveaux linguistique et culturel, le nom propre démontre qu'il n'est pas sans lien avec l'ethnie, l'identité, la société, la religion, l'idéologie et la symbolique.

Bibliographie

Akin, S. 1999. Pour une typologie des processus redénominatifs. In : S. Akin (dir.) : *Noms et renoms. La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, p. 33-60.

Akir, H. 2015. « Le prénom dans l'œuvre de Jean Sénac : l'expression d'un nationalisme et d'une discrimination raciale ». *Cahiers du SLADD*, n° 8, p.15-32.

Akir, H. 2018. « Aspect sémantico-logique du nom propre ». [En ligne] : urlr.me/unxGe9 [consulté le 15 décembre 2024].

Akir, H. 2020. « Le nom propre dans l'œuvre de Sénac ». *Nouvelle Revue d'Onomastique*, n° 62, p. 223-249.

Akir, H. 2021. « Approche logique du nom propre ». *Expressions*, n°11, p. 115-129.

Akir, H. 2023a. « Le nom propre, un lien entre langage et réel ». *Action Didactique*, Vol. 6, n°1, p. 301-317.

Akir, H. 2023b. « De l'interprétation des noms propres en Algérie ». *Synergies Algérie*, n° 31, p. 141-157. [En ligne] : https://gerflint.fr/images/revues/Algerie/Algerie31/akir.pdf [consulté le 15 décembre 2024].

Akir, H. 2024. « Expressions figées et noms propres ». *Aleph, Langues, médias & sociétés*, Vol. 11, n° 3-1, p. 11-24.

Atoui, B. 1998. *Toponymie et espace en Algérie*. Alger : Institut National de Cartographie.

Bréal, M. 1976 [1887]. *Essai de sémantique*, Genève : réédition Slatkine Reprints.

Bromberger, C. 1982. « Pour une analyse anthropologique des noms de personnes ». *Langages*, n° 66, p. 103-124.

Cheriguen, F. 1993. *Toponymie algérienne des lieux habités*. Alger : Epigraphe.

Dallet, J.-M. 1982. *Dictionnaire kabyle-français (parler des At Mangellat)*. Paris : SELAF.

Diaz, B. 1996. Je rêvais profondément à ces noms… ». Fonctions du nom propre dans *Vie de Henry Brulard*. In *:* M. Léonard & E. Nardout-Lafarge (dir.) : *Le texte et le nom*, Montréal : XYZ, p. 261-272.

Klein-Lataud, C. 1996. Nom propre et traduction. In : M. Léonard & E. Nardout-Lafarge (dir.) : *Le texte et le nom*, Montréal : XYZ, p. 169-180.

Lamiroy, B. 2008. Les expressions figées : À la recherche d'une définition. In : Peter Blumenthal et Salah Mejri (éd.). *Les expressions figées de la langue au discours*. [En ligne]: http://wwwling.arts.kuleuven.be/franitalco/papers/ Lamiroy2008.pdf [consulté le 15 décembre 2024].

Le Bihan, G. 2006. « Le nom propre : identification, appropriation, valorisation ». *Cahiers de sociolinguistique*, n°11, p. 9-26.

Leroy, S. 2006. « « Les prénoms ont été changés ». Pseudonymisation médiatique et production de sens des prénoms ». *Cahiers de sociolinguistique*, n° 11, p. 27-40.

Récanati, F. 1983. « La sémantique des noms propres. Remarques sur la notion de « désignateur rigide » ». *Langue française*, n° 57, p. 106-118.

Rostaing, C. 1945 [1997]. *Les noms de lieux*. Paris : PUF.

Sini, C. (dir.). 2015. « Présentation ». *Cahiers du SLADD*, n° 8, Le Prénom en Algérie : Un enjeu identitaire et idéologique. p. 7-14.

Trabut, L. 1935. *Flore du Nord de l'Afrique - Répertoire des noms indigènes des plantes spontanées, cultivées et utilisées dans le Nord de l'Afrique*. Collection du centenaire de l'Algérie (1830-1930) - Études scientifiques. Alger : Imprimeries « La Typo – Lytho » et Jules Carbonel réunies.

Vaxelaire, J.-L. 2005. *Les noms propres. Une analyse lexicologique et historique*. Paris : Honoré Champion.

© *Synergies Algérie*, nº 33, Année 2025.
Revue du GERFLINT
https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42690100x
Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

https://gerflint.com
https://gerflint.com/synergies-algerie